

**La stratégie en matière d'enseignement supérieur dans le domaine de l'agriculture en RFS de Yougoslavie**

**Numic R.**

*in*

Hervieu B. (ed.).

La formation agronomique dans les pays du bassin méditerranéen

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1987-II

1987

pages 161-165

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010974>

To cite this article / Pour citer cet article

Numic R. **La stratégie en matière d'enseignement supérieur dans le domaine de l'agriculture en RFS de Yougoslavie.** In : Hervieu B. (ed.), *La formation agronomique dans les pays du bassin méditerranéen.* Montpellier : CIHEAM, 1987. p. 161-165 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1987-II)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

---

# La stratégie en matière d'enseignement supérieur dans le domaine de l'agriculture en RFS de Yougoslavie

Refik NUMIC

*Doyen de la Faculté d'Agriculture de Sarajevo  
Président de l'Union des Facultés Agronomiques et Hautes Ecoles  
en Yougoslavie*

---

*Ces dernières années, la politique et la stratégie de développement de la R.F.S. de Yougoslavie mettaient de plus en plus l'accent sur l'industrie de l'agriculture et du traitement des aliments.*

*Le but de la politique d'enseignement dans le domaine de l'agriculture, de la technologie alimentaire et de la sylviculture, a été de former un nombre adéquat de spécialistes, y compris des techniciens, des ingénieurs, des licenciés, maîtres et docteurs en sciences; ce but n'a cependant pas toujours été atteint dans tous les domaines spécifiques d'études. Il existe un nombre suffisant d'experts dans certains domaines, et un manque dans d'autres; le nombre d'experts formés en université dans le domaine des sciences vétérinaires et de la reproduction du bétail, par exemple, est plus ou moins adéquat; mais ce n'est pas le cas pour ce qui est de la phytomédecine et la protection des plantes.*

*L'objectif pour l'an 2000 est de fournir à toutes les sphères des secteurs agricoles, de la technologie alimentaire et sylvicole un personnel qualifié et en nombre suffisant.*

---

## I. Aperçu des niveaux dans les institutions d'études supérieures

---

Les écoles supérieures d'agriculture, au nombre de six dans la RFS de Yougoslavie, dispensent des cours sur deux années pour un diplôme d'ingénieur agricole. Les diplômés des études secondaires sont éligibles pour l'admission. Par rapport aux niveaux de l'enseignement à l'étranger, ceci équivaut au niveau de technicien supérieur.

Les licenciés en sciences agricoles, en technologie alimentaire et en sylviculture reçoivent leur formation dans les universités. Les études durent quatre ans. Les diplômes sont soit d'ordre général (en agriculture, sylviculture ou technologie alimentaire) soit spécialisés, pour les domaines suivants :

- Agriculture : exploitation, culture de fruits et viticulture, élevage de bétail, ingénierie agricole, mécanisation, revalorisation et développement des terres, protection des plantes, agro-économie, jardinage, horticulture;

- Sylviculture : protection et développement de la forêt, exploitation forestière ;

- Technologie alimentaire: technologie des produits animaux, technologie des produits végétaux, biotechnologie, technologie des vins, des bières et des boissons alcoolisées, technologie de la fermentation, technologie du traitement des fruits et du raisin, technologie du froid.

Il n'y a pas de cours spéciaux proposés aux diplômés intéressés par le développement.

Les études de médecine vétérinaire durent cinq ans ; à leur issue, un diplôme général de sciences vétérinaires -le B.V.Sc.- est décerné. Des suggestions ont été faites en vue de prolonger la période d'études à six ans.

Dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture, de la technologie alimentaire et des sciences vétérinaires, il existe des cours post-universitaires dans divers domaines (c'est-à-dire l'exploitation agricole, la protection des plantes, l'économie agricole, etc..) qui fournissent un enseignement conduisant au diplôme de Maîtrise en Sciences-Chercheur, ou M. Sci.-Spécialiste. Les études post-universitaires durent entre un an et trois ans.

Aucun cours particulier n'est proposé pour le diplôme de doctorat ; au lieu de celà, lorsque l'on a suivi les cours de Maîtrise en Sciences et publié un certain nombre d'articles scientifiques et de rapports de recherche, le candidat annonce sa thèse de doctorat et la soumet à un groupe de chercheurs et d'universitaires ; sur acceptation par ces derniers, la thèse est défendue devant le groupe, et le titre de "docteur en sciences" est décerné. Le travail sur la thèse devrait durer au moins quatre ans, à l'issue des cours de Maîtrise en Sciences.

Les diplômes proposés sont :

- . Ingénieur
- . Licencié en sciences, cours général
- . Licencié en sciences, spécialiste
- . Maître en sciences, spécialiste
- . Maître en Sciences, chercheur
- . Licencié en Sc. V. - vétérinaire généraliste
- . Maître en Sc., spécialiste en sciences vétérinaires
- . Maître en Sc., chercheur en sciences vétérinaires
- . Docteur en Sciences - agriculture / ingénierie agricole / sylviculture / science vétérinaire.

Les départements universitaires ont été séparés de façon distincte, et comprennent l'agriculture, la technologie alimentaire, la sylviculture et la médecine vétérinaire. La pêche et la biologie générale peuvent être étudiées respectivement au Département d'Elevage de Bétail, et à la Faculté des Sciences et des Mathématiques.

Les étudiants sont autorisés à changer l'orientation qu'ils ont choisie, mais seulement après la première année universitaire, et à condition qu'ils passent des examens supplémentaires dans les sujets obligatoires au sein des départements qu'ils souhaiteraient rejoindre. Ceci, toutefois, n'est pas une pratique très répandue.

Les professeurs coopèrent dans le domaine de la recherche, et il existe également une collaboration entre les divers départements pour ce qui est de fournir un enseignement dans divers domaines de la formation.

---

## II - Objectifs de l'enseignement

---

### 1. L'importance de divers secteurs

Tous les secteurs d'enseignement sus-mentionnés sont également importants ; les cours pour licenciés en agriculture et en sciences vétérinaires, cependant, présentent le plus grand attrait.

Un grand nombre d'étudiants est formé pour le processus de production proprement dit, beaucoup moins pour la recherche et un très petit nombre pour le progrès du développement, un nombre marginal devant être employé dans l'administration communale, régionale et centrale, et un nombre bien insignifiant devant demeurer à l'université. On ne manifeste pas beaucoup d'intérêt vis-à-vis des missions à l'étranger avec une entreprise, qu'elle soit nationale ou étrangère. Les étudiants ne trouvent pas ce domaine particulièrement attirant.

### 2. Les cursus

Le plus grand nombre d'étudiants opte pour des cours sur la culture. Ils sont très désireux de prendre des cours spécialisés de toutes sortes. Leur attitude vis-à-vis des sciences fondamentales n'est

pas la même ; la chimie et les mathématiques sont préférées à la physique, qui dans la plupart des cas est enseignée non pas comme un sujet régulier, mais optionnel.

Les méthodes d'enseignement sont dans la plupart des cas traditionnelles *ex cathedra*. Mais il y a également de nombreux ateliers. La formation pratique est assurée dans des organisations de travail. On a également introduit des systèmes audio-visuels, et, plus récemment, un équipement informatique. Les étudiants sont en partie engagés dans des projets de recherche continus, surtout lorsqu'ils préparent leurs mémoires de diplômes, leur Maîtrise et leurs mémoires de spécialisation.

Une période d'internat est obligatoire seulement pour les boursiers chargés de cours qui ont opté pour un travail de recherche dans un institut ou une faculté. Les institutions d'études supérieures - écoles supérieures et facultés - situées dans diverses parties du pays, ont des programmes différents y compris pour le même type de cursus, mais on tente actuellement de les équilibrer dans la mesure du possible à travers l'Association des Facultés Agricoles et des Ecoles Supérieures d'Agriculture de la RFS de Yougoslavie, et à travers l'Association des Facultés de Sylviculture et des Sciences Vétérinaires.

La loi stipule que les programmes de tous les départements et facultés devront être régulièrement évalués, tous les quatre ans au minimum.

---

### III - Organisation

---

Les institutions d'enseignement supérieur sont généralement indépendantes et font partie d'une Université particulière. Les ministères compétents sont ceux qui sont chargés de l'éducation, bien que d'autres départements aussi aient certains pouvoirs à l'intérieur de leurs cadres de référence respectifs.

#### 1. Programmes

Les programmes de recherche et d'études sont décidés par un certain nombre d'institutions : les facultés, les écoles, les communautés d'intérêt auto-gérées pour l'enseignement, les entreprises, les institutions universitaires, l'administration ; mais leur approbation définitive est donnée par

l'Assemblée Républicaine Provinciale. Le processus décisionnel est continu et progressif.

#### 2. L'interrelation entre les rôles éducatifs et de recherche dans les institutions d'enseignement

Les organisations d'enseignement supérieur ont le devoir d'accomplir un travail d'enseignement et de recherche scientifique, aussi bien que de transférer la connaissance aux organisations économiques. Le but est de relever le niveau de l'enseignement, et en particulier par la production de mémoires de spécialisation et de maîtrise, et de thèses de doctorat.

La recherche est généralement financée par les collectivités auto-gérées républicaines provinciales pour la science. Le financement de projets ayant un impact sur le développement économique est assuré par les collectivités socio-politiques concernées.

En principe, les institutions qui font un travail de recherche coordonnent leurs efforts.

#### 3. Le personnel enseignant

Dans la majorité des cas, le personnel engagé dans le processus d'enseignement est employé par les organisations d'enseignement supérieur, bien que certains spécialistes distingués du secteur économique soient également engagés.

Il existe également une coopération inter-institutionnelle dans la RFS de Yougoslavie. Elle se réalise principalement par des visites de conférenciers pour des domaines particuliers dans des facultés où il n'y a pas de personnel ayant une telle spécialisation ; elle se réalise également par la participation dans des cours post-universitaires, dans des groupes d'experts d'évaluation pour la révision des dissertations de Doctorat, et dans les domaines spéciaux de formation permanente.

Des professeurs étrangers sont invités en tant qu'hôtes-conférenciers ou bien pour une branche d'études spécialisées, ou encore en vertu de programmes d'échanges entre la RFS de Yougoslavie et d'autres pays (par exemple, les programmes Fulbright des Etats-Unis, ou Humbert, d'Allemagne Fédérale).

Les professeurs en général prennent leur retraite dans les conditions applicables à tous les employés de la RFS de Yougoslavie. Il y a cependant des-

exceptions mais elles sont rares (dans la RS de Slovaquie, par exemple).

Un professorat en université, en faculté ou dans une école supérieure peut être obtenu si l'on répond à un certain nombre d'exigences, telles que de détenir le titre de Docteur en Sciences et avoir publié un certain nombre d'articles scientifiques et de mémoires de recherche. Pour se porter candidat à un poste d'enseignant dans une faculté, même pour le niveau le plus bas -conférencier-, il faut avoir un Doctorat et des références universitaires ; pour les écoles supérieures, une maîtrise et des références universitaires sont exigées.

Des spécialistes du secteur économique peuvent être recrutés, mais ceci requiert une procédure spéciale, et ils doivent remplir certaines conditions. Cependant, ces candidats ne peuvent être nommés responsables d'une branche entière d'études ou d'une discipline scientifique. La sélection des candidats est réalisée par une invitation publique à soumettre des candidatures. Les qualifications obtenues à l'étranger n'ont pas de poids particulier, mais il est souhaitable pour les aspirants au professorat d'avoir fait quelques études à l'étranger.

#### 4. Les Etudiants

Avant l'inscription, les étudiants passent un examen d'entrée et sont filtrés pour leur admissibilité sur la base des critères suivants : résultats d'ensemble à l'école secondaire et résultats obtenus dans les sujets ayant un rapport avec la branche d'étude en question. L'examen d'entrée est un test sélectif, et afin d'être admis à l'université, le candidat doit obtenir un minimum de points prescrit (en règle générale, 50 %). Les candidatures sont appelées publiquement sur une base compétitive, et on demande aux candidats de soumettre un certain nombre de documents qui sont pris en compte dans le processus d'évaluation. La procédure est uniforme dans toute la Yougoslavie, ainsi un candidat peut s'inscrire dans une faculté semblable n'importe où en Yougoslavie s'il a été admis dans une faculté.

Le nombre d'étudiants est limité, pour chaque faculté et école supérieure, au *numerus clausus*, qui est déterminé par les communautés d'intérêt auto-gérées républicaines provinciales compétentes.

Il est possible que l'on propose à des étudiants un prêt ou qu'on leur accorde une bourse. Les prêts sont plus fréquents. Les bourses sont accordées aux étudiants qui sont près de terminer leurs études, ou qui veulent poursuivre une spécialisation ou un *cursus* de maîtrise.

#### 5. Le prix des études

Le prix des études est défrayé par la communauté d'intérêt auto-gérée appropriée, sur la base du principe du libre-échange du travail. Il s'agit habituellement d'un prix faisant l'objet d'un accord réciproque, couvrant le processus d'enseignement scientifique proprement dit, ainsi qu'une partie des salaires des conférenciers et des autres employés de l'organisation d'enseignement supérieur. La part pour l'entretien est obtenue de la communauté d'intérêt auto-gérée pour la science, ou bien des entreprises. Les études ne peuvent être financées par des organisations privées, puisqu'elles n'existent pas la RFS de Yougoslavie. Les organisations internationales, elles, participent, quoique rarement, au financement de l'enseignement, principalement pour ce qui est de l'équipement des centres de recherche.

Les étudiants employés qui poursuivent des études dans le service ou suivent une formation permanente couvrent eux-mêmes une partie des frais d'étude, ou bien font assumer ces frais par leurs organisations.

---

### IV - Discussion des problèmes

---

Les établissements supérieurs d'enseignement en agriculture, en sylviculture, en médecine vétérinaire et en technologie alimentaire sont un maillon important dans la chaîne de l'enseignement dans son ensemble, puisque le plus grand nombre de chercheurs dans ces domaines travaillent précisément au sein de ces institutions, et contribue à la promotion de la science et de l'enseignement. Leur contribution au développement de nouvelles variétés de plantes, de nouvelles races d'animaux domestiques, de méthodes de production, de protection des plantes, des animaux domestiques et de l'environnement, est particulièrement significative. Il faut noter que cette contribution est beaucoup plus significative dans les fermes du secteur social que sur les terres des exploitants individuels.

Le problème de l'emploi des diplômés en agriculture, en sylviculture et en science vétérinaire est relativement mineur, et n'existe que dans certaines régions. En même temps, cependant, des problèmes apparaissent pour ce qui est de l'emploi des diplômés en technologie alimentaire. En comparaison avec d'autres domaines, il n'y a pas de compétition au niveau de la recherche d'emploi.

La coopération avec des organisations internationales est très utile sous tous ses aspects, car elle contribue à l'échange d'informations et d'idées dans le but de promouvoir le travail scientifique et de recherche, en particulier pour ce qui concerne la formation des étudiants à tous les niveaux. Il est souhaitable que cette coopération soit diversifiée et mutuellement bénéfique. De

plus, ceci contribue à une meilleure compréhension parmi les chercheurs et à la promotion de relations réciproques qui sont particulièrement importantes pour la préservation de la paix et pour le développement de l'humanité.

A partir de ce qui a été dit ci-dessus, il est logique de s'attendre à ce que la coopération au sein du CIHEAM ait une signification particulière pour ces membres, eu égard à la promotion de l'enseignement et de la science dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de la science vétérinaire et de la technologie alimentaire, puisque ces pays ont des conditions écologiques similaires, et que la plupart d'entre eux sont pratiquement voisins.